



LE SECTEUR PRIVÉ :
UN PILIER DANS
LA LUTTE CONTRE
LE PALUDISME AU
SÉNÉGAL



**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT**

I-CONS, UN MODÈLE D'ENGAGEMENT

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Afrique porte une part disproportionnée de la charge mondiale du paludisme. Elle représente à elle seule 95 % de tous les cas de paludisme (234 millions de cas), 96 % de tous les décès dus au paludisme (593 000 décès), et près de 80 % de tous les décès concernant des enfants de moins de 5 ans en 2021¹.

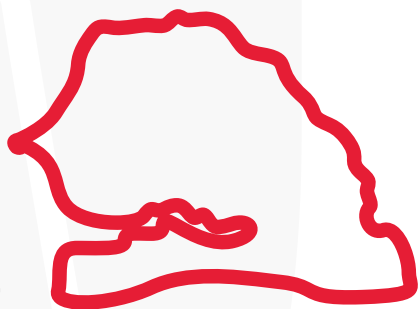
Le Sénégal s'inscrit dans la ligne de progrès réalisés à l'échelle mondiale dans la lutte contre le paludisme. En 2021, le pays a enregistré 536 850 cas confirmés, soit une incidence de 31,2 pour 1000 habitants, et 399 décès contre 373 en 2020. Le paludisme demeure ainsi une menace pour la population sénégalaise et continue d'affecter négativement leur quotidien. Le Plan Sénégal Émergent (PSE) sous le volet santé et nutrition de son second axe, identifie l'élimination du paludisme comme étant un défi majeur à relever. En effet, il demeure la principale cause de morbidité au Sénégal. Il est également explicitement mentionné dans le PSE que le paludisme est une maladie cible de l'action gouvernementale compte tenu de son statut endémique et de l'impact de cette maladie sur la population. De plus, le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNLSS) liste le paludisme comme étant une maladie transmissible prioritaire.

EN 2021 AU SÉNÉGAL

536 850 cas confirmés

31,2 pour 1000 habitants

399 décès contre **373** en 2021



EN AFRIQUE

234 millions de cas

593 000 décès

dont **80%** d'enfants de **-5 ans**

Outre le taux de mortalité à l'échelle nationale, des défis restent à relever. En effet, comme le montre la carte score par région médicale de 2021, les trois régions de Kolda, Tambacounda et Kédougou, concentrent l'essentiel de la charge du paludisme au Sénégal. Ces trois régions qui couvrent au total 11,3% de la population générale comptabilisent 78,5% des cas de paludisme en 2021 contre 83,3% en 2020. Elles ont aussi enregistré 87,9% des cas confirmés chez les moins de 5 ans en 2021 contre 89,6% en 2020 et 86,6% des cas chez les femmes enceintes en 2021 contre 90,2% en 2020³.

L'analyse des indicateurs montre également qu'hormis les régions de Louga, Kaffrine et Matam, toutes les autres régions ont enregistré une augmentation de l'incidence au niveau national allant de 26,7‰ en 2020 à 31,2‰ en 2021⁴ soit un taux de progression de 16,85% en un an. Cette situation a été aggravée par la COVID 19, en effet, la lutte contre cette pandémie a entraîné une forte mobilisation du personnel de santé et mobiliser des ressources financières importantes délaissant les endémies existantes.

¹Rapport 2021 sur le paludisme dans le monde. Organisation Mondiale de la Santé. <https://cdn.who.int/media/docs/default-source/malaria/world-malaria-reports/world-malaria-report-2021-global-briefing-kit-fre.pdf>

²<https://alloodoctors.africa/actualites/epidemie/paludisme/senegal-il-nous-reste-10-ans-pour-eliminer-le-paludisme>

³Bulletin épidémiologique PNL 2021

⁴Bulletin épidémiologique PNL 2021



L'endémie du paludisme a aussi un impact néfaste sur l'activité économique. En effet, les secteurs privés des pays d'Afrique font les frais du paludisme par le biais de l'absentéisme des employés, de la baisse de la productivité et de l'augmentation des coûts des prestations sanitaires. De plus, le gouvernement qui, grâce au soutien des partenaires internationaux, a été le principal bailleur de la lutte contre le paludisme, est confronté à un manque de ressources nécessaires à la pérennité de ses interventions.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT DANS LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

C'est dans ce contexte de besoin accru de mobilisation de ressources domestiques, que le Groupe Ecobank en partenariat avec Speak Up Africa et le Partenariat RBM ont développé l'initiative « Zéro Palu ! Les entreprises s'engagent » en anglais « Zéro Malaria Business Leadership Initiative (ZMBLI) » qui vise à stimuler l'engagement du secteur privé dans la lutte contre le paludisme en Afrique. Cette initiative s'appuie sur le mouvement panafricain « Zéro Palu ! Je m'engage », lancé le 25 avril 2014 au Sénégal par le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) du Sénégal, en collaboration avec les ONG PATH et Speak Up Africa.

ZMBLI soutient les communautés à risque de paludisme à travers le continent en plaidant pour une volonté politique plus forte, un financement accru et des stratégies d'élimination du paludisme plus ciblées. Plus précisément, cette initiative a pour objectifs de :



Favoriser la mobilisation des ressources nationales pour un financement durable de la lutte et de l'élimination du paludisme ;



Mobiliser les entreprises et les chefs d'entreprise en faveur du contrôle et de l'élimination du paludisme ;



Maximiser les réseaux et partenaires d'Ecobank pour renforcer ou créer des plateformes collaboratives.

UNE ENTREPRISE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU SÉNÉGAL : FOCUS SUR I-CONS

Basée à Dakar, I-CONS est une Société Anonyme (SA) dont l'activité principale se rapporte au secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Elle a été créée le 20 mai 2009 par deux ingénieurs en génie civil. Leurs activités phares sont la construction de routes, de bâtiments, voiries et réseaux divers, assainissement, adduction d'eau, électrification, et aménagement. L'entreprise comprend 35 employés permanents et environ 450 ouvriers avec des contrats à durée de chantier.

En 2021, le groupe I-CONS a créé le comité Développement Durable qui a pour vocation d'assurer la performance globale de l'entreprise, c'est-à-dire l'équilibre entre les performances économiques, sociales et environnementales. Dans le cadre de ce projet, une stratégie RSE a été développée pour associer les parties prenantes de l'entreprise dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). La stratégie RSE est accompagnée d'un plan d'action qui va jusqu'en 2024 et qui prend en compte les besoins des zones impactées par leurs constructions/chantiers.

La vision étant de faire de I-CONS à l'horizon 2025 une entreprise de BTP de référence, avec un système de management intégré certifié ISO 9001, ISO 45001, ISO 14001 et labélisé RSE. L'ISO 45001 spécifie les exigences pour un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST), et fournit des lignes directrices pour son utilisation, afin de permettre aux organismes de se procurer des lieux de travail sûrs et sains, par la prévention des traumatismes et pathologies liées au travail et par l'amélioration proactive de leur performance en S&ST. La

norme ISO 14001 constitue un cadre définissant des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités de l'entreprise afin de maîtriser les impacts sur l'environnement et ainsi concilier les impératifs de fonctionnement et de respect de l'environnement.

Conscients des exigences de leurs clients, mais aussi des autres parties prenantes dans leur domaine, l'entreprise I-CONS a adopté un décret de mise en place d'un programme de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) dans le système de management, afin de servir d'outil de pilotage pour l'entreprise. Pour I-CONS, les retombées d'une telle stratégie sont non-négligeables. En effet, l'ancrage territorial et social qui permet de prévenir et résoudre les problèmes, de favoriser les partenariats avec des les parties prenantes locales et d'avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté, leur assurera de se fixer durablement dans leurs zones d'intervention. Au-delà d'un renforcement de l'image de l'entreprise, la prise en charge des besoins des populations vivant dans les zones dans lesquelles I-CONS intervient est déterminante dans l'atteinte de l'ODD 16 qui revient sur la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

LE PARTENARIAT DURABLE ENTRE I-CONS ET LE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP)

La collaboration entre I-CONS et le PNLP a été amorcée en 2021 par Speak Up Africa et Ecobank Sénégal à travers l'initiative ZMBLI. Elle s'est concrétisée par la signature d'une convention de partenariat d'une durée de trois ans (2022-2024), dans laquelle I-CONS s'engage à :



Accompagner les districts sanitaires dans ses zones d'intervention dans la mise en œuvre de leur plan d'accélération de lutte contre le paludisme ;



Accompagner les districts d'intervention dans la mise en œuvre des campagnes de masse telles que les distributions de masse de moustiquaires et les campagnes de Chimio Prévention Saisonnier (CPS) : transport/distribution des intrants, appui logistique pour la supervision ;



Assurer la formation des agents de I-CONS dans la prise en charge des cas du paludisme par les districts sanitaires des zones d'intervention de I-CONS et créer un mécanisme pour la remontée des cas de paludisme au sein du personnel de I-CONS au PNLP ;



Renforcer les capacités des animateurs de I-CONS sur la sensibilisation de communautés pour la prévention du paludisme avec le responsable d'éducation de santé des districts sanitaires des zones d'intervention de I-CONS ;

Processus d'engagement de ICONS

1. Participation à la cérémonie officielle de lancement de ZMBLI (2020)
2. Participation à une table ronde d'échange sur l'engagement du secteur privé en faveur de la lutte contre le paludisme (2021)
3. Réunion d'engagement individuelle avec ICONS, PNLP, Ecobank et SUA (2021)
4. Présentation d'une proposition de partenariat par les partenaires ZMBLI au comité de développement durable de ICONS (2022)
5. Élaboration d'un plan d'action budgétisé par ICONS en collaboration avec le district sanitaire (Yoro Fula)- (2022)
6. Validation du plan d'action par le PNLP (2022)
7. Signature de la convention de partenariat entre ICONS et le PNLP (juillet 2022)
8. Mise en œuvre du plan (à partir de 2022)

 Appuyer la mise en œuvre des activités de sensibilisation dans les zones d'intervention de I-CONS ;


 Acquérir 90 vélos pour les Dispensateurs de Soins à Domicile (DSDOM) dans les zones d'intervention de I-CONS ;

I-CONS CONTRE LE PALUDISME EN 2022


L'année 2022 marque le démarrage de l'engagement de I-CONS dans la lutte contre le paludisme. L'entreprise a mis en œuvre un plan d'action annuel dans la région de Kolda qui est la deuxième région la plus touchée du Sénégal. Spécifiquement, le district sanitaire de Medina Yoro Foulah (MYF) qui est le district le plus touché de la région Kolda, surtout à cause de son caractère frontalier avec la Gambie (Incidences 147,3 pour 1000 en 2021) ⁵.

Dans le district de Medina Yoro Foulah

Appui logistique pour la distribution de masse de moustiquaires

 Durant la campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA), l'entreprise a mis à la disposition du district sanitaire de Médina Yoro Foula, des véhicules pour l'acheminement de 4450 moustiquaires dans 7 villages du district sanitaire (Wagnaké, Diabougou, Saaré Oumar, Saré, Sarré coutou, Boundou Sambou et Mamra. Cet appui en logistique de 12 jours, quantifié à 960 000 FCFA, a permis la disponibilité des MILDA dans ces communautés très enclavées du district de MYF

Achat de 90 vélos pour les relais communautaires

 L'acquisition des vélos était primordiale pour ces relais appelés « Dispensateurs de Soins à Domicile » ou « DSDOM ». En effet, les DSDOM effectuent régulièrement des déplacements pour sensibiliser, dépister les cas de paludisme ou assurer le suivi des personnes en cours de traitement. Ces déplacements sont constitués de visites à domicile (VAD) à visée préventive et/ou curative, rapprochant ainsi les soins et améliorant l'accès équitable à des services de santé de qualité. Ces acteurs communautaires sont d'un grand appui

au système de santé notamment à la lutte contre le paludisme. Ils ont été formés pour détecter précocement les cas de paludisme au niveau communautaire et dispenser le traitement avant de remonter les données aux cases de santé. Les DSDOM constituent un maillon important dans le dispositif de lutte contre le paludisme. Ils ont beaucoup contribué à l'amélioration de l'offre de service au niveau communautaire. En 2021, 70233 cas confirmés de paludisme ont été recensés et pris en charge par les DSDOM, représentant ainsi 13% des cas confirmés au niveau national.



Formation de 9 personnes sur la Prise en Charge à Domicile (PECADOM)

L'entreprise I-CONS a pris en charge la formation de 9 DSDOM pour renforcer leurs compétences pour la prise en charge des cas de paludisme. Parmi les participants à cette formation, deux agents de I-CONS devenus depuis cette formation « DS-ENTREPRISES » (Dispensateurs de Soins en entreprises). Cette formation a permis de capaciter les DSDOM sur le diagnostic du paludisme, la prise en charge des cas de paludisme à domicile, et les moyens de prévention du paludisme.

A l'issue de cette formation, les DSDOM ont effectué un stage pratique au niveau du Centre de santé de MYF. Un registre de collecte des données et une mallette pour le rangement des outils de travail a été remis aux DSDOM qui sont désormais chargés d'offrir à leurs communautés les services de soins nécessaires aussi bien pour le paludisme que pour d'autres affections telle que la malnutrition.

Les DS-entreprises de I-CONS, sont maintenant aux aguets de tous les agents qui présentent des symptômes de paludisme. Les Tests de Diagnostic Rapide (TDR) qu'ils administrent leurs permettent de détecter précocement les cas et d'administrer le traitement. Ils ont été cités en modèle à dupliquer dans les nouvelles stratégies de lutte contre le paludisme. En plus de cela, I-CONS a intégré dans son activité de sensibilisation hebdomadaire « Le quart d'heure de sécurité » des sessions sur le paludisme qui est une manière de rappeler au staff les moyens de prévenir la maladie dont l'un des plus efficaces est l'utilisation régulière des moustiquaires.

Sensibilisation de 1120 personnes sur les bonnes pratiques dans la lutte contre le paludisme

En 2022, l'entreprise ICONS a appuyé le district de MYF à organiser des activités de communication pour le changement de comportements en faveur de la lutte contre le paludisme. Ces activités constituées principalement de visites à domicile et de mobilisations sociales ont permis de vulgariser les stratégies de lutte contre le paludisme et de sensibiliser sur les symptômes de la maladie. C'était aussi l'occasion de partager avec les communautés l'importance de la prévention et de la prise en charge précoce surtout chez la femme enceinte et les enfants de moins de cinq ans.

Ces activités de communication sont d'autant plus importantes que sur les 75% ayant reçu au moins une MILDA pour deux personnes, seuls 46,40% dorment sous moustiquaires.

En 2023, lors de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme (JMP), le PNLP a célébré l'engagement du secteur privé dans cette cause en remettant un trophée à I-CONS, marquant ainsi sa reconnaissance envers l'entreprise.



Les facteurs ayant facilité l'engagement de I-CONS dans la lutte contre le paludisme

La performance de I-CONS en 2022, dans le cadre de son engagement dans la lutte contre le paludisme à travers ZMBLI, a été facilitée par sept principaux facteurs :

Alignement avec le processus d'élaboration d'une politique RSE et mise en place d'un comité de développement durable



Un premier engagement d'I-CONS a eu lieu au moment où l'entreprise a décidé d'élaborer une politique RSE, coordonnée par un nouveau comité de développement durable et appuyée par un consultant spécialisé sur les questions de RSE. Avec l'accord de I-CONS, les partenaires ZMBLI ont pris la décision de s'aligner avec ce processus. I-CONS a alors décidé d'orienter sa stratégie RSE de manière générale sur la santé et le paludisme en particulier.



L'alignement de I-CONS dans un cadre et une stratégie plus large, pour laquelle il existe une structure pour assurer la coordination et mise en œuvre, s'est assuré que l'engagement de l'entreprise ne soit pas juste « théorique » mais aussi concret au regard des actions posées.



Après des échanges avec les partenaires ZMBLI et des orientations du PNL, I-CONS a pris contact avec le district sanitaire de Médina Yoro Fula afin de développer leur plan d'action annuel. Cet alignement au niveau national, suivi d'un planning plus détaillé avec le district sanitaire constitue une bonne pratique pour les entreprises qui seront engagées dans le futur.

Signature de convention de partenariat sur trois ans (i-CONS, PNL, Ecobank, Speak Up Africa)






La convention sur trois années permet d'aligner les activités de lutte contre le paludisme avec les orientations stratégiques du plan stratégique national. Cela permet une formalisation de la collaboration avec les autorités nationales et assure que I-CONS aura l'appui technique nécessaire pour mener des interventions de lutte contre le paludisme de manière correcte et efficace.



Elle permet aussi la pérennisation de la contribution de I-CONS – jusqu'à la fin du plan stratégique national actuellement en vigueur (2025) – et assure la capitalisation de la participation de l'entreprise dans les efforts nationaux de lutte contre le paludisme.



Alignement avec les plans stratégiques, et les autorités nationales et sous-nationales



-  L'engagement de I-CONS est venu juste après l'élaboration du plan de plaidoyer national du Sénégal qui met en exergue les axes d'engagement du secteur privé.
-  L'élaboration et la mise en œuvre conjointe entre I-CONS, le district sanitaire de MYF, et le PNLN est crucial pour la cohérence des interventions. Le PNLN ayant une vision globale par rapport à leurs stratégies, leurs priorités et leurs besoins dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique national, n'a pas forcément la maîtrise des besoins au niveau de chaque district.
-  Ladite signature de convention a permis la formalisation de la collaboration avec les autorités nationales, mais il est également l'implication des autorités locales du district sanitaire de MYF.

Fonds de contrepartie



Le fonds de contrepartie est un fonds catalytique appelé « mécanisme de financement Zéro Palu ». Il a été mis en place par ECOBANK pour stimuler la participation du secteur privé. Ce mécanisme a été utilisé pour doubler la contribution de l'entreprise ICONS en finançant de moitié le plan d'action. Pour exemple, sur les 90 vélos offerts aux dispensateurs de soins de la zone de Médina Yoro Foula par ICONS, les 60 sont acquis grâce à ce mécanisme. Le mécanisme Zéro Palu constitue donc une motivation pour les entreprises car il permet d'augmenter l'impact de leurs contributions.

Interventions holistiques pour le renforcement du système sanitaire

Au-delà des interventions qui soutiennent spécifiquement la lutte contre le paludisme, d'autres interventions ont permis de manière plus large de contribuer à un système de santé efficace comme :

-  La prise en charge de la formation de neuf (09) DESDOM et la dotation de 90 vélos aux DESDOM.
-  Le renforcement de l'assainissement dans la zone à travers la construction d'une cinquantaine de latrines au profit des communautés (mené en collaboration avec UNICEF).

Mettre à profit des ressources et compétences existantes de l'entreprise

-  Une partie de la contribution d'I-CONS rentre en droite ligne avec le cœur de métier de l'entreprise. Étant une entreprise de BTP, I-CONS dispose des camions qui ont servi à soutenir la distribution des moustiquaires pendant la campagne de masse en mi-2022.
-  De plus, I-CONS a pu acheminer par ces mêmes moyens, les vélos achetés pour les DESDOM. Il est donc important d'identifier la manière dont une entreprise peut soutenir la lutte contre le paludisme en mettant à profit leurs ressources financières, matérielles et humaines. Cela est une stratégie clé pour un engagement efficace et impactant du secteur privé.

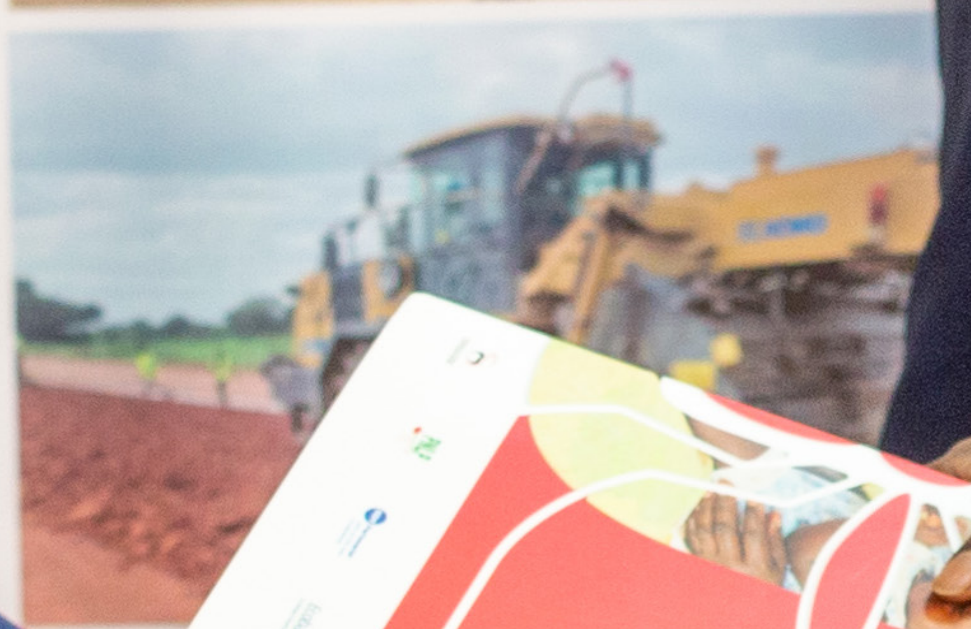
Rôle du directeur général



Le directeur général de I-CONS est une personne influente dans le secteur du BTP au Sénégal. Il est un membre actif du syndicat des entreprises BTP au Sénégal. Alors qu'il n'est pas forcément favorable à être publiquement visible, il est prêt à mettre à profit son influence dans le secteur pour élargir l'engagement des entreprises du BTP.



Il est important d'avoir des champions dans l'engagement du secteur privé et d'utiliser une approche innovante par rapport à leur engagement afin de capitaliser sur leur cercle d'influence.





**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT**